



Autorisation d'utilisation d'un véhicule personnel

(Décret n° 2006-781 du 03/07/2006)

Année 2023-2024

CF :

Nom :

Prénom :

N° SIFAC de l'agent missionnaire :

Qualité : Personnel Univ RENNES 2
 Etudiant
 Personnalité extérieure

N° immatriculation :

Puissance fiscale :

Déclaration à souscrire par l'Agent demandant à utiliser son véhicule personnel

Je soussigné(e), certifie exacts les renseignements concernant mon véhicule personnel et que l'assurance souscrite, garantit d'une manière illimitée ma responsabilité personnelle (aux termes des articles 1382, 1383, 1384 du Code Civil) ainsi qu'éventuellement la responsabilité de l'Etat, y compris, le cas où celle-ci est engagée vis-à-vis des personnes transportées. Cette police est assortie d'une assurance contentieuse.

Je reconnais être mon propre assureur pour tous autres risques non compris dans l'assurance obligatoire et non couverts par une assurance complémentaire.

En toute occurrence, je ne peux prétendre à aucune indemnité à la charge de l'administration pour les dommages subis.

RENNES, le

Valable du 01/09/2023 au 31/08/2024

Signature de l'intéressé(e)

Le Président de l'Université Rennes 2

Pièces à joindre à l'autorisation :

* Photocopie de la carte grise

* Attestation d'assurance